

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE

N° 200-17-009506-080

**SAVOIR-FAIRE LINUX INC.,**

Demanderesse;

c.

**RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC,**

Défenderesse;

-et-

**FOURNITURE ET AMEUBLEMENT DU QUÉBEC,  
DIVISION DU CENTRE DES SERVICES  
PARTAGÉS DU QUÉBEC**

-et-

**MICROSOFT LICENSING GENERAL PARTNERSHIP**

-et-

**PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC.**

Mis en cause.

INTERROGATOIRE AU PRÉALABLE  
DE LA PART DE LA MISE EN CAUSE  
FOURNITURE ET AMEUBLEMENT DU QUÉBEC,  
DIVISION DU CENTRE DES SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC  
LE 16 MAI 2008  
(CYRILLE BÉRAUD)

COMPARUTIONS :

**M<sup>e</sup> MARC-AURÈLE RACICOT,**  
procureur de la demanderesse;  
(V/D: M-08-011)

**M<sup>e</sup> LOUIS ROBILLARD,**  
procureur de la défenderesse;

**M<sup>e</sup> CLAUDE JEAN,**  
procureur de la mise en cause Fourniture et Ameublement du  
Québec;  
(V/D: 208165)

**M<sup>e</sup> KARIM RENNO,**  
procureur de la mise en cause Microsoft Licensing General  
Partnership;  
(V/D: 1109 757)

**M<sup>e</sup> FRÉDÉRIC MAHEUX,**  
procureur du mis en cause Procureur général du Québec.  
(V/D: 2008-000379)

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

- 2 -

I N D E X

Page

CYRILLE BÉRAUD

Int. (M<sup>e</sup> Jean) . . . . . 3

\* \* \* \* \*

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 3 -

1 L'an deux mille huit, ce seizième jour du mois  
2 de mai, a comparu :  
3 **CYRILLE BÉRAUD,**  
4 LEQUEL, après avoir affirmé solennellement, de  
5 dire la vérité, dépose et dit:  
6 **LE STÉNOTYPISTE :**  
7 Q Votre nom, s'il vous plaît?  
8 R Cyrille Béraud.  
9 Q Votre adresse, monsieur Béraud?  
10 R 669, Wiseman, à Montréal.  
11 Q Votre fonction ou occupation?  
12 R Président.  
13 Q Et votre date de naissance?  
14 R Trente et un (31) mars mil neuf cent soixante-  
15 deux (1962).  
16 Q Je vous remercie.  
17 **INTERROGÉ PAR M<sup>e</sup> CLAUDE JEAN**  
18 pour la mise en cause Fourniture:  
19 Q Alors, bonjour, monsieur Béraud!  
20 Mon nom est Claude Jean, je suis le  
21 procureur du Centre des services partagés.  
22 R Bonjour!  
23 Q Je comprends que, si je vous posais les mêmes  
24 questions que celles qui vous ont été posées  
25 par maître Robillard, que j'aurais les mêmes

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 4 -

1 réponses; c'est exact?  
2 R Probablement.  
3 Q Probablement?  
4 O.K.  
5 Alors, ce serait quoi les différences?  
6 R ...  
7 Q J'aurais les mêmes réponses, n'est-ce pas?  
8 R Oui.  
9 Q Oui.  
10 Et je comprends que, si je vous posais les  
11 mêmes questions que celles qui vous ont été  
12 posées par maître Renno, que j'aurais également  
13 les mêmes réponses; c'est exact?  
14 R Oui.  
15 Q Est-ce qu'il est exact, également, monsieur  
16 Béraud, qu'il n'y a pas d'autres courriels ou  
17 correspondance, entre Savoir-Faire Linux et la  
18 Régie des rentens et/ou le Centre de services  
19 partagés, que les pièces qui ont été déposées  
20 au soutien de votre procédure?  
21 **M<sup>e</sup> MARC-AURÈLE RACICOT**  
22 pour la demande :  
23 Pouvez-vous préciser la période?  
24 **M<sup>e</sup> CLAUDE JEAN**  
25 pour la mise en cause Fourniture:

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 5 -

- 1 Q Bon, en ce qui regarde le... le contrat de la  
2 Régie des rentes.
- 3 R ... ah! En ce qui regarde ce dossier-là?  
4 Écoutez: à ma connaissance, non.
- 5 Q À votre connaissance, il n'y a pas autre chose.  
6 Et vous êtes bien l'auteur des courriels  
7 qui ont été...
- 8 R Oui.
- 9 Q ... déposés?
- 10 R Oui.
- 11 Q Et vous avez bel et bien reçu ceux qui vous...  
12 qui vous ont été destinés?
- 13 R Tout à fait.
- 14 Q Vous dites que vous avez - que Savoir-Faire  
15 Linux a un contrat avec la Commission de  
16 protection du territoire agricole?
- 17 R Nous avons mené, oui, plusieurs mandats.
- 18 Q O.K.  
19 Ces mandats-là, est-ce qu'ils consistaient  
20 de passer, comme à la Régie des rentes, là,  
21 d'une plateforme Microsoft Windows à une  
22 génération plus... plus récente ou c'étaient  
23 d'autres types de mandats?
- 24 R ... euh... vous avez... euh... on a eu  
25 plusieurs mandats, je... je... il faudra

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 6 -

1           interroger le... le responsable... les  
2           responsables de l'informatique, enfin, qui  
3           s'occupent de ces questions... euh... à la  
4           Commission, quel est leur plan...

5           Q       Mais, vous....

6           R       ... mais écoutez: nous avons... nous... ce que  
7           nous... d'un point de vue commercial - je suis  
8           président de la compagnie, je m'excuse, là -  
9           d'un point de vue commercial, nous avons mis à  
10          disposition, dans le cadre de banque d'heures,  
11          un certain nombre de consultants experts, dans  
12          plusieurs domaines, et, effectivement, il me  
13          semble, alors donc, il y a eu la migration d'un  
14          site web avec des technologies libres, et il me  
15          semble, mais ça serait à vérifier, que la  
16          technologie précédente était une technologie  
17          propriétaire.

18                Euh... nous avons travaillé sur un mandat  
19          de mise en place d'une... d'un groupe Where  
20          l'étude d'un... de la mise en place d'un groupe  
21          Where, qui, là aussi, je sais pas si la  
22          fonctionnalité existait et a été migrée ou si  
23          c'était une nouvelle fonctionnalité qu'ils  
24          souhaitaient avoir.

25                Ce que m'ont présenté les... les

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 7 -

1 responsables... euh... de la CPTAQ, c'est,  
2 effectivement, une volonté de... de migrer la  
3 plupart de leur infrastructure, tant au niveau  
4 de leur application opérationnelle qu'au niveau  
5 plus global vers des solutions à partir de  
6 composants libres, que c'était une stratégie  
7 spécifique de la... la Commission.

8 Q Et, ces mandats, ils faisaient suite à un appel  
9 d'offres?

10 R Euh... oui... oui, sur invitation, et, de  
11 mémoire, à chaque fois qu'on a eu des mandats,  
12 c'était... d'ailleurs, il y a plusieurs  
13 fournisseurs, parmi ceux que j'ai cités, qui  
14 participent là-dessus, et ç'a toujours été...  
15 euh...

16 Q Un appel d'offres sur invitation?

17 R Oui.

18 Q O.K.

19 Est-ce que je com...

20 R Puisque c'était des mandats en-dessous de  
21 vingt-cinq mille dollars (25 000\$) et au-dessus  
22 de... de... enfin, je me rappelle plus la  
23 somme, exactement, mais c'était...

24 Q Est-ce que j'ai raison de dire que les contrats  
25 que votre entreprise a eus avec les...

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 8 -

1                   gouvernement du Québec, ses ministères ou ses  
2                   organismes, c'est suite à un appel d'offres sur  
3                   invitation, et jamais suite à un appel d'offres  
4                   public?

5           R           ... euh... au fédéral, ç'a été sur appel  
6                   d'offres public.

7                   Pour...

8           Q           Au provincial?

9           R           Pour les organismes au provincial... euh... les  
10                   deux (2) principaux clients que nous avons, qui  
11                   sont la Commission de la protection du  
12                   territoire agricole et la Commis... et la  
13                   Commission de... des lésions professionnelles,  
14                   ce sont des contrats qui ont été attribués,  
15                   suite à des appels d'offres sur invitation.

16           Q           Sur invitation.

17                   Et je comprends, de votre réponse, que  
18                   Savoir-Faire Linux n'a pas eu de contrats avec  
19                   le gouvernement du Québec, ses ministères ou  
20                   ses organismes, suite à un appel d'offres  
21                   public?

22           R           ... nous avons... puisque...

23                   Oui, oui.

24                   Euh... nous avons gagné, l'automne  
25                   dernier, un appel d'offres public de la



Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 9 -

1 Communauté métropolitaine de Montréal, pour la  
2 gestion de leur infrastructure de production,  
3 qui est très importante et très grosse.  
4 Q Mais si je parle du gouvernement du Québec?  
5 R Vous avez parlé des organismes publics...  
6 Q Des organismes du...  
7 R ... qui sont sous...  
8 Q ... gouvernement du Québec.  
9 R Moi, je... c'est ça, donc, les organismes,  
10 donc, la... la... la Communauté métropolitaine  
11 de Montréal est un organisme dépendant du  
12 gouvernement et qui est soumis à la  
13 réglementation sur les appels d'offres et sur  
14 les marchés publics du Québec.  
15 Q O.K.  
16 Est-ce qu'il y en a d'autres?  
17 R Non.  
18 Q Non.  
19 Plusieurs de mes questions vont vous  
20 démontrer ma totale ignorance du monde de  
21 l'informatique, je m'en excuse.  
22 Si je comprends bien, monsieur Béraud, le  
23 logiciel libre, c'est un logiciel qui est  
24 gratuit; est-ce que j'ai raison de dire ça?  
25 R ... c'est un logiciel qu'on peut vendre.

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 10 -

1 Q Pourquoi le vendre, si je peux l'avoir  
2 gratuitement?

3 R Eh bien, parce que, peut-être, vous serez  
4 intéressé à acheter la documentation qui, elle-  
5 même, est payante.

6 Q Mais le logiciel lui-même est accessible,  
7 gratuitement, sur Internet; c'est ça?

8 R Oui.

9 Q Bon.

10 Alors, lorsque vous dites que Savoir-Faire  
11 Linux pouvait proposer d'autres solutions que  
12 la solution qui a été retenue par la Régie des  
13 rentes, cette solution-là, ça implique quoi,  
14 comme travail, pour votre entreprise?

15 R Nous disons... je m'excuse de repréci... de  
16 reformuler, peut-être, votre question, mais  
17 nous disons que la Régie des rentes, il  
18 existait, pour ses besoins informatiques,  
19 d'autres fournisseurs possibles pour adresser  
20 leurs besoins d'informatique.

21 Q Mais, regardez...

22 R Et...

23 Q ... la Régie...

24 R ... donc, c'est...

25 Q ... donne un avis...

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 11 -

- 1 R ... c'est... je...
- 2 Q Oui, allez-y!
- 3 R ... j'ai pas fini ma réponse.
- 4 Q Allez-y!
- 5 R Euh... dans ce type de... de... de solution,  
6 donc, les composants logiciels, effectivement,  
7 existent sur Internet et sont accessibles par  
8 tous et l'entreprise, l'organisation,  
9 l'administration publique qui va souhaiter  
10 l'utiliser va, en général, souhaiter à faire  
11 appel à des spécialistes, qui vont intégrer,  
12 c'est-à-dire, mettre ensemble ces différentes  
13 briques logicielles pour bâtir un système  
14 d'information répondant aux besoins spécifiques  
15 de l'organisation.
- 16 Donc, en général, et si on regarde les  
17 coûts globaux, il y a la partie «logiciel»,  
18 qui, effectivement, est gratuite, c'est-à-dire  
19 que, en fait, il n'y a pas de licence à payer  
20 pour son utilisation et, associé à ça, va faire  
21 appel à des sociétés de services qui vont lui  
22 permettre... qui vont l'aider à intégrer...  
23 euh... ces... ces composants entre eux.
- 24 Est-ce que... ben...
- 25 Q Peut-être que mes...

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 12 -

- 1 R C'est pas très...
- 2 Q ... questions vont vous montrer que je n'ai pas  
3 très bien compris votre... votre réponse.
- 4 Si, par hypothèse, là, nous... nous  
5 oublions les... les règles d'appels d'offres et  
6 que la Régie des rentes vous confie le mandat,  
7 à... confie le mandat, à Savoir-Faire Linux, de  
8 trouver une autre solution, comme vous appelez,  
9 là, de logiciels libres, à votre entreprise, on  
10 vous confie ce mandat sur base horaire, par  
11 exemple.
- 12 Alors, votre travail va consister en quoi?
- 13 R Ben...
- 14 Q Alors, on signe un contrat, la Régie des rentes  
15 et Savoir-Faire Linux, pour passer du système  
16 qui était présent, en deux mille sept (2007),  
17 à la Régie, à une autre solution que celle qui  
18 est la solution Microsoft qu'a retenue la  
19 Régie.
- 20 Alors, ce que...
- 21 R Pour... mais, enfin, la Régie ou n'importe  
22 quelle organisation, dans le fond.
- 23 Q C'est ça, mais on est dans le dossier de la  
24 Régie, là, aujourd'hui.
- 25 R Oui, mais, moi, je peux pas parler du dossier

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 13 -

1 de la Régie, puisque je n'ai, à ma... je n'ai  
2 aucun élément technique ou très peu... pas  
3 suffisamment d'éléments techniques pour me  
4 permettre de... de me prononcer sur les besoins  
5 spécifiques de la Régie.

6 Q Alors, qu'est-ce que vous faites?

7 R Mais, par contre, pour les...

8 Q Vous ne prenez pas le contrat?

9 R Hein?

10 Ah ben, non, mais je pense que, à ce  
11 moment-là, la Régie m'aurait transmis ses  
12 besoins, là.

13 Mais, pour vous répondre précisément, en  
14 général, dans les organisations, ce que... et  
15 pour prendre une image, peut-être, qui va vous  
16 parler... euh... c'est que le logiciel libre,  
17 c'est un peu comme une voiture en pièces  
18 détachées, vous voyez, donc, on va vous donner  
19 tous les composants et l'organisation va  
20 pouvoir construire exactement la machine  
21 qu'elle a besoin, plutôt que de vous vendre une  
22 voiture clé en main, toute fonctionnelle et  
23 avec le coffre verrouillé pour pas qu'on puisse  
24 voir ce qu'il y a dedans.

25 Donc, notre travail sera un travail de

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 14 -

1           mécanicien, je dirais, au niveau du système  
2           d'information, on va prendre ces pièces et on  
3           va bâtir, on va aider à bâtir, puisqu'il y a,  
4           en général, une expertise interne... euh... à  
5           bâtir ce système dont elle... dont  
6           l'organisation a besoin et, donc, ça, c'est la  
7           partie, je dirais, métier.

8           Puis, après, il y a la... il y a d'autres  
9           aspects qui sont fournis, la formation, par  
10          exemple, voire, éventuellement, le  
11          développement de composants spécifiques.

12          Et, troisième point, qui est loin d'être  
13          négligeable, on va offrir l'imputabilité, le  
14          su... ce qu'on appelle le support, c'est-à-  
15          dire, s'il y a un problème, vers... vers qui se  
16          tourner.

17          Euh... donc, ce sont, en général, les  
18          quatre (4) types qu'on va offrir à... aux  
19          organisations qui font le choix, et c'est ce  
20          qui différencie, par rapport au... aux  
21          logiciels propriétaires.

22          Q       Alors, je comprends que vous me dites: «On va  
23          vous monter une voiture qui va répondre à vos  
24          besoins»; c'est ça?

25          R       C'est ce que j'ai dit.

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 15 -

- 1 Q Mais, au moment où on se parle, vous me dites:  
2 «Comme je ne connais pas vos besoins, je ne  
3 sais pas exactement quel genre de voiture je  
4 vais vous fournir»?
- 5 R Non, mais si on fait appel à nous, c'est qu'on  
6 exprime des besoins.
- 7 Q Donc, ce que vous dites, c'est que, la Régie,  
8 n'ayant pas exprimé ses besoins dans les  
9 documents d'appel d'offres, vous ne savez pas  
10 quel type de voiture ou de système que vous  
11 auriez été en mesure de lui livrer?
- 12 R J'ai... je... relisez la requête: je dis que la  
13 Régie n'était pas... n'avait... n'avait pas  
14 les... les motivations, enfin, les raisons  
15 suffisantes pour utiliser l'article 12.4.
- 16 Q Et ce qu'elle aurait dû faire, selon vous,  
17 c'est évaluer ses besoins et faire un document  
18 d'appel d'offres avec les spécifications  
19 techniques; c'est ça que vous lui reprochez de  
20 ne pas avoir fait, la Régie?
- 21 R Je reproche à la Régie... enfin, «je  
22 reproche»... je constate que la Régie n'a...  
23 utilise l'article 12.4 d'une manière qui me  
24 semble pas adéquate.
- 25 Q Mais...

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 16 -

- 1 R Ça, c'est...
- 2 Q ... de votre point de vue, qu'est-ce qu'elle  
3 aurait du faire, la Régie, là?
- 4 R J'ai... j'ai déjà répondu à cette question,  
5 tout à l'heure...
- 6 Q Bien, de quelle façon?
- 7 Parce que je n'ai pas dû noter votre  
8 réponse.
- 9 R Je peux essayer de la...
- 10 Probablement, aller vérifier s'il existait  
11 d'autres solutions possibles, par rapport à ses  
12 besoins, et j'ai dit qu'il y a deux (2)  
13 manières, il y avait deux (2)... deux (2)...  
14 deux (2) manières de le faire: à partir de ses  
15 besoins spécifiques, et une deuxième manière de  
16 faire, aller voir, aussi, ce que d'autres  
17 administrations publiques avaient fait.
- 18 Et si d'autres ad... et, constatant que  
19 d'autres administrations publiques, qui avaient  
20 les mêmes types de besoins et les mêmes types  
21 de problématiques, avaient été capables de  
22 répondre avec d'autres solutions, peut-être pas  
23 libres, d'ailleurs, libres ou pas libres,  
24 aurait constater qu'il y a donc plusieurs  
25 solutions possibles et, donc, n'était pas en



Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 17 -

1 mesure, et n'avait pas le droit d'utiliser un  
2 article d'exception qui lui permettait de pas  
3 passer en appel d'offres.

4 Je vous rappelle que la Loi sur les  
5 marchés publics impose, c'est pas parce qu'on  
6 aime bien un outil, c'est pas question d'aimer  
7 une voiture, les fonctionnaires sont assujettis  
8 à la Loi sur les marchés...

9 Q Oui.

10 R ... publics.

11 Q Oui.

12 Mais là, la... la Loi, voyez-vous, là, il  
13 n'y a pas de juge dans... dans...

14 R Oui, oui.

15 Non, mais je... je... je...

16 Q ... il n'y a pas de juge dans le fauteuil,  
17 qui...

18 R ... vous me demandez ma motivation, je vous  
19 l'exprime.

20 Q Et, si Linux avait fourni du logiciel... une  
21 solution de logiciel libre, je comprend que ça  
22 n'aurait pas été les licences, qui étaient  
23 demandées par l'avis d'intention R-7, soit  
24 Vista Business, Office Professional Plus 2007 et  
25 Visio Standard 2007?

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

CYRILLE BÉRAUD  
Mise en cause Fourniture et Ameublement  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 18 -

1 R Mais vous... vous entendez mal, là, je l'ai  
2 dit, tout à l'heure, il... il aurait été  
3 possible de construire des propositions  
4 intermédiaires, c'est-à-dire, avec des  
5 composants propriétaires et des composants  
6 libres, ou complètement libres, si on avait  
7 constaté que tous les besoins auraient pu être  
8 répondus par... par des solutions libres, ou  
9 partiellement.

10 Q Mais, ça, vous ne le savez pas, au moment où on  
11 se parle?

12 R S'il y avait eu un appel d'offres, on l'aurait  
13 su, on aurait été capables de répondre à cette  
14 question et, surtout, de savoir à quel coût,  
15 puisque c'est un deuxième élément.

16 Q Mais, au moment où on se parle, vous ne savez  
17 pas à quel coût ç'aurait pu se faire, non plus?

18 R S'il y avait eu un appel d'offres, on aurait pu  
19 le savoir.

20 Q Merci, monsieur Béraud, je n'ai pas d'autres  
21 questions!

22 R Merci!

23 **M<sup>e</sup> FRÉDÉRIC MAHEUX**

24 pour le mis en cause Procureur général :

25 Je n'ai pas d'autres questions.

Le 16 mai 2008

200-17-009506-080

Mise en cause Fourniture et Ameublement  
CYRILLE BÉRAUD  
Int. (M<sup>e</sup> Jean)

- 19 -

\* \* \* \* \*

**- ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN -**

\* \* \* \* \*

Je soussigné, ROGER BÉDARD, sténotypiste  
officiel, certifie sous mon serment d'office  
que la preuve qui précède est la transcription  
exacte et fidèle de mes notes sténotypiques.

-----  
ROGER BÉDARD, s.o.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25